

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 36 (2009)
Heft: 144

Artikel: Les armaillis de La Roche
Autor: Brodard, Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-245509>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

► LES ARMAILLIS DE LA ROCHE

Daniel Brodard, La Corbaz (FR)

Le chœur des Armaillis de La Roche a été fondé en juin 1969 par André Brodard (1923-1989). Le but premier du chœur est de faire connaître et d'interpréter les compositions de Joseph Brodard dit «*Dzojè a Marc*» (1893-1977) père du fondateur.

Depuis 1989, Les Armaillis de La Roche sont dirigés par Daniel Brodard, fils d'André. Dès la fondation, le répertoire s'est élargi aux compositions allant de la Renaissance à nos jours, en privilégiant les compositeurs Suisses romands d'aujourd'hui.

Le chœur des Armaillis de La Roche se produit régulièrement en seconde partie de concert comme société invitée. Il anime également des mariages, des messes, des banquets, des manifestations privées. Il offre aussi quelques prestations pour les personnes âgées, les malades et handicapés.

Outre la Suisse et en particulier la Suisse romande, Les Armaillis de La Roche ont eu le plaisir de chanter en France (Morteau, Nyons, Besançon, Toulouse), en Belgique, en Allemagne, en Autriche, en Italie et en Tchéquie où ils interprètent la «*Messa di Gloria*» de Puccini.

Ils ont également participé à de nombreuses reprises à diverses émissions de la Radio Suisse Romande (RSR) : le Kiosque à musique, la messe radiodiffusée, Chant libre sur Espace 2. Quelques passages sur le petit écran de la Télévision Suisse Romande dans les émissions Viva, Passe-moi les jumelles et à trois reprises les très célèbres Coups de cœur d'Alain Morisod, sans oublier Zig-Zag Café de Jean-Philippe Rapp et la Boîte à musique.

En juin 2001, ils sont lauréats du concours des rencontres chorales franco-suisse de Morges. En 2004, avec la participation d'autres chanteurs placés sous la direction de leur directeur Daniel Brodard, ils créent la messe «*Ut sint unum*» pour chœur d'hommes, soliste, quintette de cuivres et percussions, du compositeur fribourgeois André Ducret. Cette messe a été retransmise à la Pentecôte 2004 en Eurovision. Les Armaillis de La Roche sont également membres de la Fédération Fribourgeoise des Chanteurs et de l'Union Suisse des Chorales.

En mai 2006, le chœur des Armaillis de La Roche s'est rendu à Rome. Il a chanté la messe du dimanche 7 mai depuis l'église de la Trinité des Monts.

Celle-ci, dédiée au 500^e anniversaire de la Garde pontificale, a été retransmise en direct sur les ondes de la Radio Suisse Romande Espace 2 et a été célébrée par le Cardinal Henri Schwery. Le 3 mars 2007, il participe à la première édition de Kaléidoschoral à La Tour-de-Trême et le 1^{er} mars 2008 à la deuxième édition à St-Maurice. Cette manifestation a fait partie du projet «echos» de la Fondation suisse pour la culture.

Le chœur des Armaillis de La Roche possède une importante discographie. Il a enregistré trois super 45-tours, un 33-tours de chants de Noël de Joseph Brodard, quatre cassettes et un CD pour le 25^e anniversaire en 1994. L'automne 2001 marque une nouvelle étape avec la sortie d'un CD «Couleurs romandes», consacré à divers compositeurs de Suisse romande. Un nouvel enregistrement est sorti au mois d'octobre 2004. Il rassemble les meilleures compositions profanes de Joseph Brodard sur un double CD intitulé «*Le mèlyà dè Dzojè a Marc*». Celui-ci comprend un CD «*A l'intoua dou tsalè*» et un autre «*Dêrè lè vani*».

Pour son 40^e anniversaire, le chœur des Armaillis de La Roche a fait un voyage d'une semaine en Corse. Il a donné un concert à Ajaccio et à Bastia. Cet anniversaire est aussi l'occasion de la sortie d'un nouveau CD consacré à des chants de Noël.

Vêtu du « bredzon », de la capette, du « loyi » et de la canne, le chœur des Armaillis de La Roche entretient une tradition chorale et familiale. Il souhaite la faire vivre encore de nombreuses années.

► JOSEPH BRODARD : SA VIE, SON ŒUVRE

Daniel Brodard, La Corbaz (FR)

Joseph Brodard : sa vie, son œuvre
(24.09.1893-06.09.1977)

Né à La Roche le 24 septembre 1893, Joseph Brodard, dit *Dzojè a Marc*, est le deuxième d'une famille de huit enfants. Il est le frère aîné du chanoine Louis Brodard, ancien curé d'Estavayer-le-Lac, de l'écrivain patoisant l'abbé François-Xavier Brodard et d'Hélène, également écrivain patoisant.

Homme public, Joseph Brodard exerce plusieurs mandats en tant que conseiller communal, député au Grand Conseil fribourgeois, officier d'état civil, chef de section et juge de paix. C'est en 1961 qu'il fait abolir la loi votée en 1886, interdisant de parler le patois à l'école et en dehors.